

Belmont, le 24 août 2026

**Préavis n° 15/2026
Au Conseil communal**

**Renouvellement et achat de matériel
pour manifestations et équipements
de fêtes**

TABLE DES MATIERES

1.	Préambule	3
2.	Contexte et critères.....	4
2.1.	Matériel pour les manifestations.....	4
2.2.	Illuminations festives.....	7
3.	Coûts	8
3.1.	Récapitulatif des coûts	8
4.	Charges d'amortissement	9
5.	Conclusions	10

Au Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Face à l'évolution de notre Commune et à l'augmentation de sa population, la Municipalité a à cœur de maintenir et de développer des moments de rencontre et de convivialité tout au long de l'année. Ces manifestations, toujours très appréciées, participent pleinement à la vie locale, elles favorisent les échanges et contribuent à l'attractivité, ainsi qu'à la qualité de vie de notre Commune.

Ces deux dernière années, ces rendez-vous ont évolué et les besoins liés à leur organisation se sont accrus (plus de participants au 1^{er} août, nouvelles offres avec les « Afterworks » sur le réservoir de Chatruffe par exemple).

Parallèlement, une partie du matériel actuellement à disposition est vieillissante, ou n'est plus adaptée aux besoins actuels et n'a, pour certains éléments, pas été renouvelée depuis de nombreuses années. Il apparaît dès lors nécessaire de compléter et de remplacer ce matériel afin de disposer d'équipements adaptés, fiables et sécurisés, permettant de répondre de manière efficace aux différentes manifestations organisées au profit de nos habitant-e-s.

Au-delà des aspects purement pratiques, la Municipalité souhaite également porter une attention particulière à l'image de la commune et à la qualité des espaces publics lors des événements. Dans cette même perspective, il est proposé de faire évoluer les illuminations de fin d'année. L'objectif est d'embellir la traversée du village par des installations plus actuelles, adaptées à leur environnement et aux exigences de notre époque, en remplacement des guirlandes historiques installées depuis plus de 25 ans sur certains sapins.

Ces différents investissements s'inscrivent ainsi dans une même volonté : offrir un cadre accueillant, convivial et soigné, tout en permettant une organisation professionnelle, efficace et sécurisée des manifestations communales. Le matériel acquis pourra par ailleurs être valorisé au-delà des seuls événements communaux, notamment par sa mise à disposition ou sa location à la population selon les modalités déjà en vigueur.

C'est dans cette perspective que la Municipalité soumet au Conseil communal le présent préavis, visant à doter la Commune des équipements nécessaires à l'organisation de ses futures manifestations et à renouveler certains éléments contribuant à l'ambiance et à l'image de notre village et ainsi apporter un rayonnement nouveau à notre Commune.

2. Contexte et critères

2.1. Matériel pour les manifestations

L'expérience de ces dernières années met régulièrement en évidence les limites du matériel actuellement à disposition pour l'organisation des manifestations communales. Lors de certains événements, le nombre de tables, de bancs ou encore les équipements de protection solaire s'avèrent insuffisants pour répondre de manière optimale aux besoins et assurer de bonnes conditions d'accueil.

À ces questions de quantité s'ajoute le vieillissement d'une partie du matériel existant. Certains équipements, devenus vétustes ou peu adaptés aux besoins actuels, nécessitent d'être remplacés. Cette situation contraint par ailleurs les équipes à déplacer régulièrement du matériel d'un site à l'autre, ce qui engendre une manutention importante et complique inutilement l'organisation des manifestations.

L'acquisition de nouveaux équipements permettra ainsi de disposer d'un matériel adapté, fiable et en quantité suffisante, tout en facilitant le travail des équipes et en améliorant les conditions d'accueil du public. Elle contribuera également à garantir une organisation plus efficace, cohérente et professionnelle des différents événements organisés sur le territoire communal.

A ce titre, il vous est présenté ci-après une liste exhaustive du matériel nécessaire.

Dix tables et soixante chaises

L'acquisition de chaises nous paraît plus actuelle, plus sûre et plus pratique que les bancs utilisés à ce jour, notamment pour les familles et nos aînés.

Concernant les tables, notre choix se porte sur le modèle en polyéthylène dur sur structure en acier, garanties 10 ans, gris anthracite, prévues pour 6 places adultes. Marque Zown, pliantes. Idem pour les chaises en même matière, avec la même garantie et la même couleur avec des anses ergonomiques.



Désignation	Montant HT
Tables 180/80 cm – 10 pcs	CHF 1'460.00
Chaises – 60 pcs	CHF 3'900.00
Matériel pour fabrication du chariot de transport (fabriqué à l'interne)	CHF 1'000.00
Livraison	CHF 250.00
Montant total HT	CHF 6'610.00

Parasols

Afin d'améliorer la protection solaire et le confort lors des manifestations, il est prévu l'acquisition de 5 parasols déportés de 300 × 300 cm.

Désignation	Montant HT
Parasols de 300 × 300 cm déportés – 5 pcs	CHF 2'500.00
Montant total HT	CHF 2'500.00

Grill à gaz

Un grill à gaz professionnel de la marque LUCHINGER, y compris chariot, dimension 80 × 40 cm en acier inoxydable, modèle identique à ceux déjà acquis pour les refuges des Bas-Monts et de Malatête.

Désignation	Montant HT
Grill à gaz 80 × 40 cm	CHF 1'170.00
Chariot inox	CHF 420.00
Montant total HT	CHF 1'590.00

Machine à café

Une machine à café professionnelle de type Nespresso à deux sorties est prévue afin de disposer d'un équipement adapté aux besoins des manifestations communales.

Désignation	Montant HT
Machine à café professionnelle – 2 sorties	CHF 3'795.00
Montant total HT	CHF 3'795.00

Réfrigérateurs

L'acquisition de 3 réfrigérateurs de manifestation permettra de disposer d'une capacité de stockage réfrigéré adaptée aux différents événements.

Désignation	Montant HT
Réfrigérateurs de manifestation – 3 pcs	CHF 6'600.00
Montant total HT	CHF 6'600.00

Verres à pied

Des verres à pied en PVC, avec leurs caisses de rangement, sont prévus pour compléter le matériel de service utilisé lors des manifestations.

Désignation	Montant HT
Verres à pied en PVC – 325 pcs, caisses de rangement comprises	CHF 1'545.00
Montant total HT	CHF 1'545.00

Sonorisation

Il est demandé CHF 3000.00 pour l'acquisition d'un équipement de sonorisation destiné aux manifestations communales. Le matériel prévu sera composé de 4 enceintes actives, d'une table de mixage, d'un micro sans fil et du câblage nécessaire aux raccordements.

Désignation	Montant HT
Sonorisation pour manifestations	CHF 3'000.00
Montant total HT	CHF 3'000.00

Tentes de fêtes

L'acquisition de 3 tentes de fêtes carrées et 3 tentes de fêtes rectangulaires de la marque PROTENT 4000, en polyester recyclé, étanches à l'eau, avec coutures thermosoudées, difficilement inflammables et offrant une protection UPF 50+, permettra d'améliorer la protection solaire durant les manifestations. Le modèle retenu se distingue des modèles actuels par une structure porteuse plus résistante, durable et modulable. Les tentes sont fournies avec leur sac de transport.

Désignation	Montant HT
Tentes de 300 × 300 cm – 3 pcs	CHF 4'890.00

Tentes de 300 × 600 cm – 3 pcs	CHF 8'010.00
Parois latérales de 300 × 300 cm – 13 pcs	CHF 3'302.00
Poids 12,50 kg – 30 pcs	CHF 2'970.00
Marquage Belmont	CHF 1'500.00
Livraison	CHF 500.00
Montant total HT	CHF 21'172.00

2.2. Illuminations festives

Les illuminations de fin d'année participent à l'ambiance festive du village et contribuent à mettre en valeur les espaces publics durant la période hivernale. Jusqu'à présent, le dispositif repose principalement sur l'installation de guirlandes lumineuses sur différents sapins répartis sur le territoire communal, notamment à la voirie, au carrefour de la route d'Arnier et de la route des Monts-de-Lavaux, à Chatruffe ainsi qu'au haut de la Cure.

Au fil des années, sur certains sites, la végétation s'est développée et les installations existantes ne sont aujourd'hui plus suffisamment adaptées à la taille et à la configuration de nos arbres. Leur renouvellement nécessiterait par ailleurs l'acquisition de nouvelles guirlandes dont l'estimation a été évaluée à CHF 13'000.00, sans pour autant permettre de créer une véritable cohérence visuelle à l'échelle du village.

La Municipalité souhaite dès lors profiter de ce renouvellement nécessaire pour repenser globalement le concept des illuminations de fin d'année, plutôt que de procéder au simple remplacement du matériel existant.

Le projet proposé vise à créer un parcours lumineux plus homogène et contemporain, principalement le long de la traversée du village. Des décorations festives à technologie LED seraient installées sur les candélabres, notamment sur la route d'Arnier, la route des Monts-de-Lavaux et le chemin de la Cure.

Le concept prévoit également la mise en valeur des abords de l'Administration communale.

Cette nouvelle implantation permettra de créer une identité festive cohérente et reconnaissable pour notre Commune. Le recours à la technologie LED permet en outre de privilégier des équipements modernes, durables et économes en énergie.

Afin d'élaborer ce projet, deux entreprises spécialisées dans les illuminations festives ont été sollicitées. Après analyse, la Municipalité a retenu l'offre la plus complète, soit celle qui permet de visualiser concrètement les espaces que nous voulions illuminer.

Le type d'éclairage choisi offre la possibilité de moduler la couleur ou la teinte, qui permettra de modifier l'aspect visuel et de le rendre légèrement différent d'année en année.

Détail de l'investissement

Désignation	Montant HT
Concept Route d'Arnier – Administration communale	CHF 8'315.00
Concept route des Monts-de-Lavaux	CHF 24'250.00
Concept chemin de la Cure	CHF 19'378.00
Personnalisation logo Belmont aux 2 entrées de village	CHF 1'950.00
Adaptation des alimentations électriques – 29 × CHF 700 (budget)	CHF 20'300.00
Livraison	CHF 700.00
Montant total HT	CHF 74'893.00

Les illustrations présentées à l'annexe 1 sont non contractuelles et destinées à présenter le concept général.

3. Coûts

3.1. Récapitulatif des coûts

Nous avons donc procédé à une comparaison entre l'achat et la location.

Il s'est avéré que pour le matériel de manifestation et les illuminations, l'avantage de l'achat l'emporte au bout de 3 à 5 ans, sans tenir compte des frais d'installation des prises sur les candélabres qui sont indépendants des frais de location. C'est la raison pour laquelle la solution d'acquisition vous est proposée.

Désignation	Montant
Matériel pour les manifestations	
Montant total HT	CHF 46'812.00
TVA 8.1 %	CHF 3'791.75
Total TTC	CHF 50'603.75
Montant demandé TTC	CHF 51'000.00

Illuminations festives	
Montant total cumulé HT	CHF 74'893.00
TVA 8.1 %	CHF 6'066.35
Total TTC	CHF 80'959.35
Montant demandé TTC	CHF 81'000.00

Montant global de la demande TTC	CHF 132'000.00
---	-----------------------

4. Charges d'amortissement

Les amortissements par annuités égales sur 10 ans des travaux mentionnés dans le présent préavis se présentent de la manière suivante :

Compte de charges	Compte de bilan et immobilisation	Montant	Amortissement annuel
Matériel pour les manifestations			
440.3313.00	9146.00.00/20261501	CHF 51'000.00	CHF 5'100.00
Illuminations festives			
433.3313.00	9146.00.00/20261502	CHF 81'000.00	CHF 8'100.00

5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

- Vu le préavis municipal n° 15/2026 du 24 août « Renouvellement et achat de matériel pour manifestations et équipements de fêtes » ;
- Ouï le rapport de la Commission technique nommée à cet effet ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 51'000.00 TTC, destiné à financer l'achat de matériel pour les manifestations, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale.
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 81'000.00 TTC, destiné à financer l'achat d'illuminations festives, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale.
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché.

Direction des Travaux et des Services industriels

Sandra Gillard

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 août 2026.

Au nom de la Municipalité

La Syndique


Nathalie Greiner



Le Secrétaire municipal


Grégoire Vagnières

Annexe : Ment.

Annexe 1 – Illustrations festives

